

GENNIES

infos



*Les enfants étaient
au rendez-vous
pour fêter Carnaval*

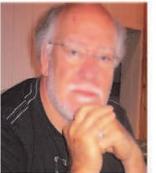
Le mot du maire	Le futur restaurant scolaire	En images	Un peu d'Histoire	Communiqués	Echos du Conseil
Page 3	Page 4	Page 5	Page 6	Page 7	Page 8
Compte administratif 2010		- « Carnet rose » - Exposition Davodeau - Retour sur le Téléthon - La salle des loisirs	La place Parot	- La Translayon - Fauchage raisonné - Informations acquéreurs/locataires (risque sismique)	Séances des 31 janvier, 28 mars et 18 avril 2011

Mai

- Du 2 mai* / *Au 25 juin* « Visages » Exposition Annie Godet à la Bibliothèque municipale
- Jeudi 19* Conférence publique R. Vercauteren
- Dimanche 22* Vide grenier (Gennes pétanque)
- Mardi 24* Cinéma: « Rio » 
- Dimanche 29* Gala GRS Familles rurales (salle des loisirs)
- Mardi 31* Théâtre enfants du Berlot (salle des loisirs)

Conférence publique par Richard VERCAUTEREN, Sociologue et gérontologue.
Le thème « favoriser le travail d'équipe pour donner du sens à la vie en établissement et faire émerger les projets de vie des résidents ».

Jeudi 19 mai de 14h à 17h,
salle des Loisirs de Gennes, Entrée libre
Nota: Soirée organisée par la maison de retraite Saint Vétérin.



Indiana Jones vu par Annie Godet.

De mai à juin, venez découvrir quelques autres dessins de l'artiste à la bibliothèque municipale.

FETE DU VELO 19 JUIN de 8 A 18 H



Comme les années précédentes les associations locales se mobilisent ! des animations sont prévues place du verger, sur la cale, dans l'île.

Cette année une nouvelle manifestation est proposée par le Conseil général VELO VINTAGE (vélo 1900). GENNES est ville étape. Un stand du Conseil Général est prévu dans l'île avec plusieurs animations.

Juin

- Jeudi 2* Inauguration de la Translayon à Gennes
- Samedi 4 & Dimanche 5* Concours de pêche aux silures
- Dimanche 5* Concours en triplettes Gennes pétanque
- Mardi 7* Cinéma
- Vendredi 10* Don du sang
- Dimanche 19* Fête du vélo
- Mardi 21* Cinéma
- Mercredi 22* Prix du Crédit Agricole doublettes pétanque
- Samedi 25* Fête des écoles publiques
- Dimanche 26* Kermesse des écoles privées

Juillet

- Vendredi 1er & Samedi 2* Concours en doublettes Gennes pétanque
- Mercredi 13* Feu d'artifice Gennes/les Rosiers sur Loire
- Du jeudi 14 au 15 août* Exposition Art et Patrimoine à St Eusèbe
- Jeudi 21* «Tralalire et lire à l'air» à St Eusèbe 19h30



Voir page 7

Mai

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Juin

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Juillet

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Tri sélectif

Collecte des ferrailles
Le 4ème samedi du mois
(9h-12h et 14h30-17h)



Le mot du maire

Après 18 mois de réflexion, le groupe scolaire, projet phare de la mandature, entre dans sa phase de lancement. La décision du conseil municipal relative au choix de restauration n'a sans doute pas été assez explicite, elle a en effet soulevé un certain nombre d'inquiétudes et d'incompréhensions. C'est pourquoi Gennes Infos consacre une page spéciale sur le projet de restauration pour vous permettre de mieux comprendre le sujet.

Il convient de rappeler que le type de restauration retenue fonctionne depuis 15 ans. Il donne satisfaction, tant au regard de la qualité, de l'hygiène et de l'équilibre alimentaire. Il permet d'être réactif et offre des possibilités d'évolution. Au regard de l'importance du projet en termes budgétaires, des capacités financières de la commune, du souci des élus de ne pas alourdir la charge des familles et la fiscalité des ménages, le conseil municipal, a décidé à la majorité, de retenir la construction d'un office plutôt qu'une cuisine de production.

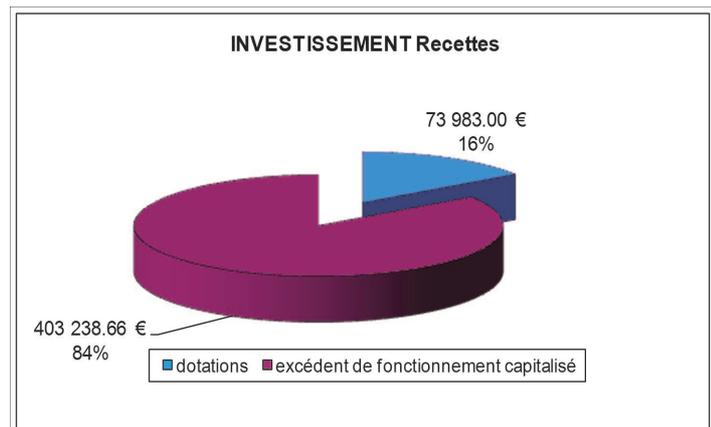
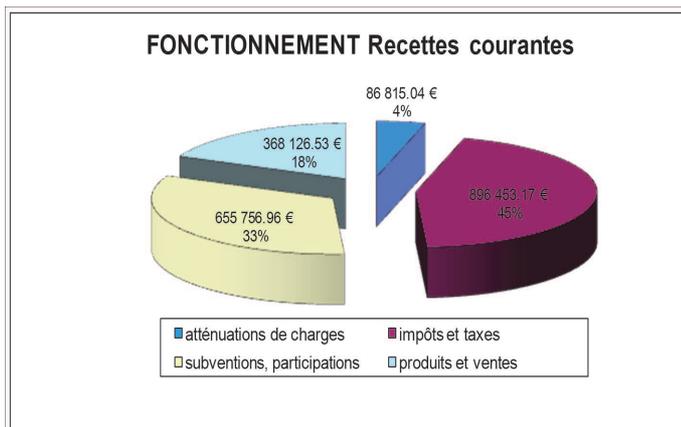
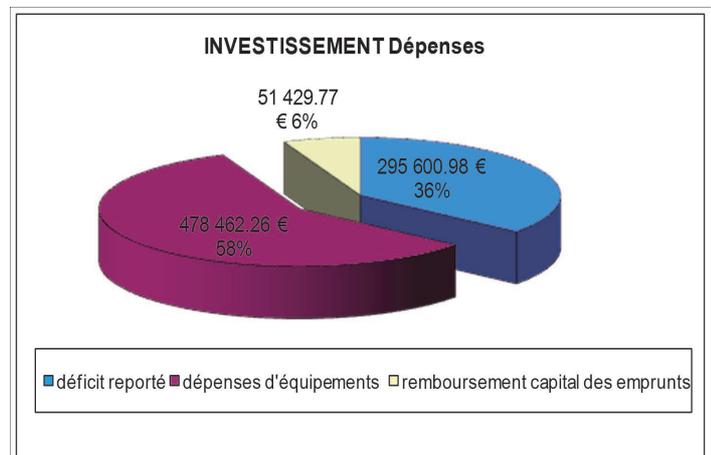
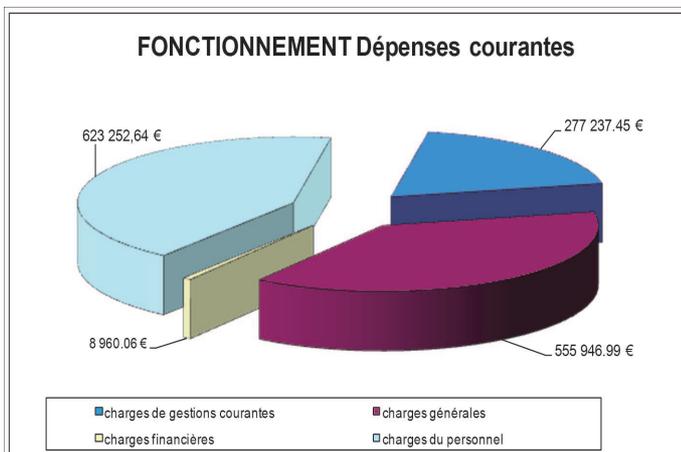
Pour 2011, le conseil municipal a inscrit plus de 700 000 € au programme des investissements, principalement affectés à des missions d'études concernant le futur groupe scolaire, la rénovation de la salle des loisirs, la restauration de l'église de Milly, l'amélioration des équipements sportifs, des travaux de valorisation écologique à l'étang de Joreau ... L'ensemble de ce programme constitue un socle d'investissements important qui sera un support de développement pour Gennes.

Le conseil municipal, après avoir approuvé à l'unanimité le compte administratif 2010, a voté le budget 2011 dans les mêmes termes. Le budget présenté s'équilibre sans avoir recours à l'emprunt et sans augmentation de la pression fiscale. Les taux d'impôts communaux resteront inchangés pour 2011.

Je vous souhaite une bonne lecture.

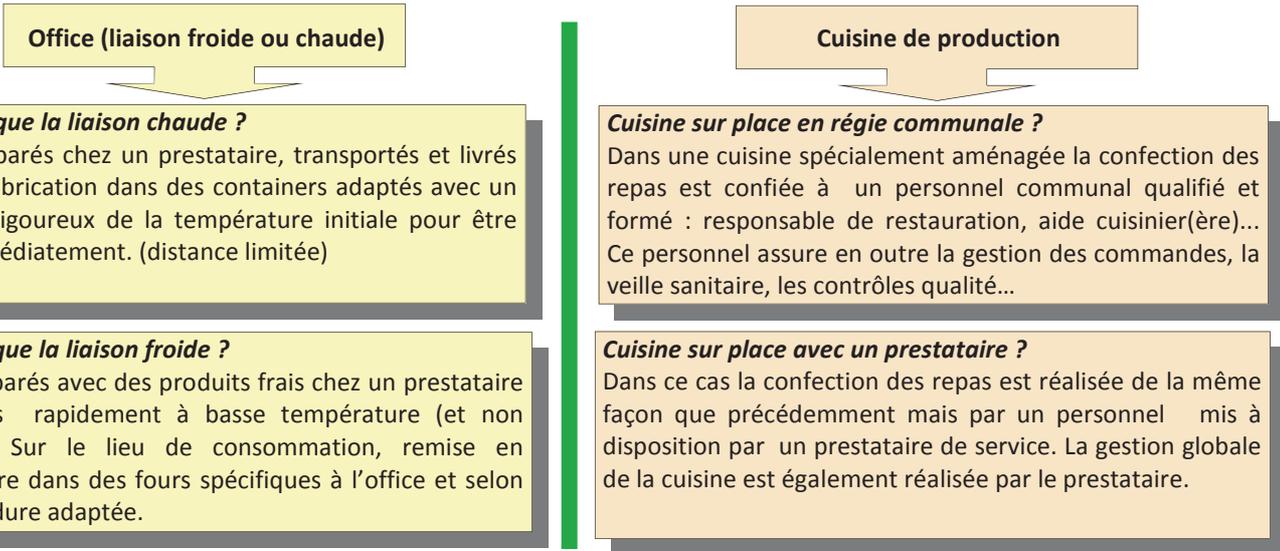
Jean-Yves FULNEAU
Maire

Voici, résumées ci-dessous, avec quelques chiffres, les grandes masses du **compte administratif 2010**. Lors du vote du budget 2011, le conseil municipal a délibéré de façon à ce que la part communale des impôts n'augmente pas.



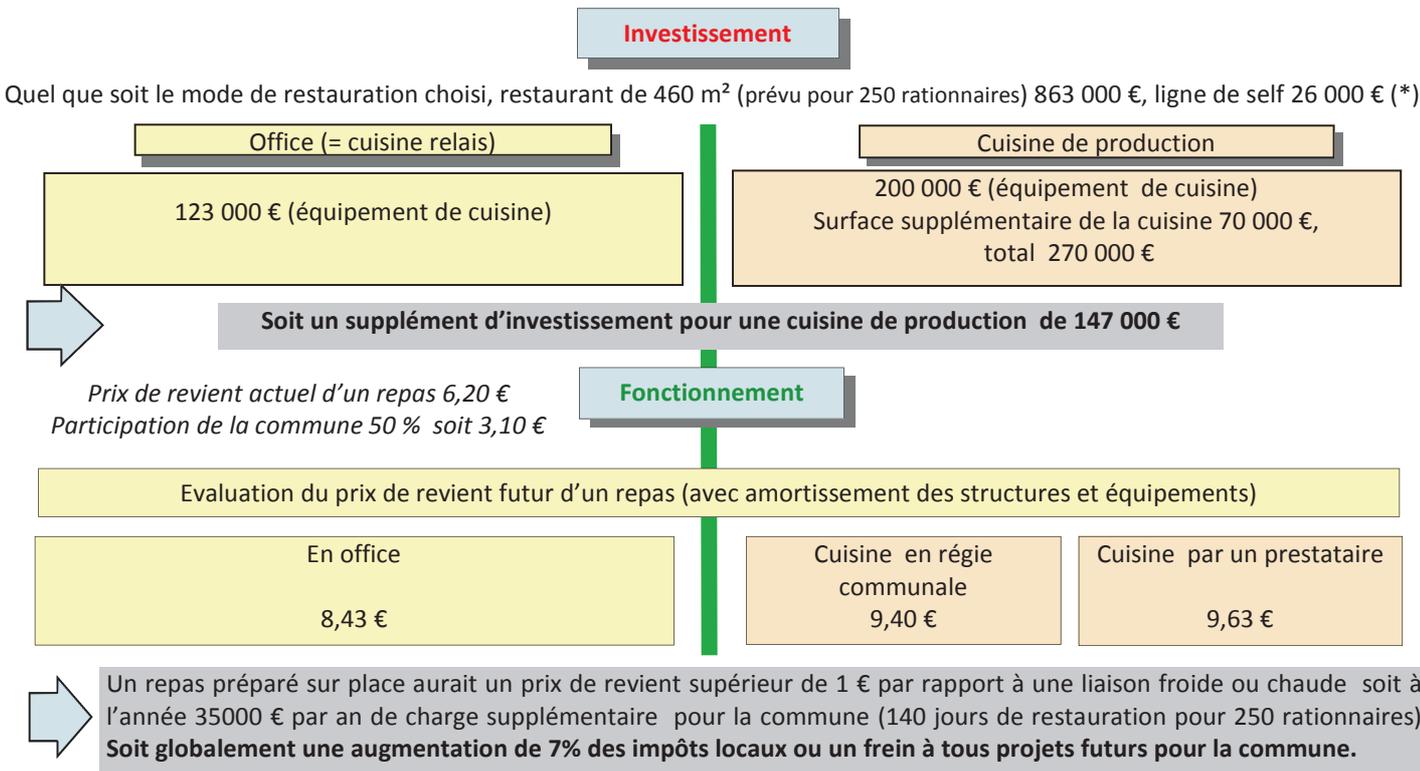
Le choix de restauration scolaire a suscité un large débat sur la commune lors de ces derniers mois. Il paraît utile de vous proposer un point précis sur l'ensemble du projet.

Quels sont les modes de restauration possibles ?



Quelle est l'incidence financière sur le choix du mode de restauration ?

Les incidences portent sur deux chapitres : le coût de **l'investissement** répercuté sur le budget global de la commune et le coût de **fonctionnement** répercuté, pour partie, sur le budget communal et, pour partie, sur le prix du repas demandé aux familles



Après de nombreuses réunions de la commission scolaire élargie, des visites auprès d'autres collectivités, différents débats et échanges ont eu lieu au sein de l'équipe municipale.

Au regard

- du surcoût d'une restauration sur place,
- du montant important de l'investissement du groupe scolaire lui-même (4 000 000 €, école, restaurant et garderie),
- du refus de la municipalité d'alourdir ni les charges des familles ni la pression fiscale des contribuables,
- de l'expérience actuelle vécue par les restaurants scolaires,

le conseil municipal a donc dans sa séance du 31 janvier 2011 adopté la réalisation d'un office plutôt qu'une cuisine de production. (13 voix contre 5)

La solution retenue permet-elle une évolution ?

La solution retenue par la municipalité ne bloque pas l'évolution future de la restauration scolaire. Si dans l'avenir une cuisine centrale desservant plusieurs sites (écoles, foyers ou autres structures) devait voir le jour sur le territoire de la Communauté de communes, le restaurant scolaire de Gennes pourrait devenir, sans modification aucune, « client » de ce prestataire.

(*) les montants sont Hors Taxes



Ce qui s'est passé depuis le dernier GENNES Infos

« Carnet rose » et développement durable



Nous sommes heureux de vous annoncer que 3 chevreaux sont nés dans notre parc !

Il fallait compter environ 2000 euros HT pour faire débroussailler le parc de St Eusèbe (12 000m²) au premier passage et ensuite prévoir tous les 2 ou 3 ans les 2/3 de cette somme à chaque passage pour un entretien sommaire.

L'idée a été de clore ce parc pour environ 1000 euros de fourniture et un peu de main d'œuvre des services techniques afin d'y héberger des chèvres naines pour nettoyer ce parc. Voilà qui est chose faite depuis le mois d'octobre 2009, le résultat est plus que visible aujourd'hui.

Les chèvres étant au nombre de 10 adultes et 3 chevreaux (non prévus au programme) le parc de St Eusèbe ne suffira pas à court terme à nourrir ce troupeau. D'autres espaces à mettre à disposition des petits débroussailliers sont à l'étude.

Pascal Brodin, responsable des services techniques

Exposition Davodeau

Auteur et illustrateur de BD, Etienne Davodeau, natif des Mauges est venu rencontrer de nombreux lecteurs le jeudi 24 mars à la bibliothèque.



L'association "Les amis des livres" a organisé une exposition sur la bande dessinée d'Etienne Davodeau.

Son album "Un homme est mort" est une histoire vraie. Des ouvriers travaillent en 1950 à Brest sur des chantiers, une grève immobilise ces chantiers et un drame se produit ... un ouvrier est tué par la police. L'expo retraçait cet événement avec des témoignages de l'époque et des planches de dessins de l'auteur.



Et quel accueil fleuri aux abords de la bibliothèque grâce au savoir faire du service des espaces verts de la commune !

Retour sur le TELETHON

Les bulbes plantés lors du TELETHON 2010 ont dignement fêté le printemps dans le parc de la Roche



La salle des loisirs a rajeuni

La première phase des travaux de rénovation est achevée.

Peintures refaites, nouvel éclairage plus performant et économe, nouveaux convecteurs, nouveau revêtement des plafonds, nouvelles portes, stores électriques sur toutes les baies des salles 1 et 2.

Autant d'éléments qui donnent à la salle des loisirs un air de jeunesse et qui contribuent à une meilleure maîtrise des dépenses énergétiques.



Que se cache-t-il
derrière les noms des
rues et villages de Gennes ?

PLACE PAROT

Carrefour des routes du Thoureil, de Coutures, de l'avenue des Cadets de Saumur, de l'impasse du bord de l'eau. Ancien nom : Place du Bord de l'eau. Dénommée en 1971.

Le nom de cette place animée par le trafic routier au débouché des ponts a été ainsi dénommée en hommage à la famille **PAROT**.



Barthélemy PAROT, son épouse **Marie-Louise** (née BOURREAU) et leur fils **André** étaient Hôteliers à Gennes à l'**Hôtel d'Anjou** (aujourd'hui l'**Aubergade**).

Ils furent les victimes d'un drame qui s'est joué en juin 1943.

Le 12 juin 1943, la gendarmerie allemande (*Feldgendarmerie*) se présente à l'hôtel d'Anjou et procède à l'arrestation de plusieurs personnes ¹ Parmi elles, se trouvent les 3 membres de la famille PAROT, un maçon pensionnaire de l'hôtel, un instituteur du Thoureil, un exploitant forestier (M. Achalme, ancien maire de Gennes) et trois de ses employés.

Pourquoi ces arrestations ? Là encore, selon les sources, les explications diffèrent. Les Allemands, étaient à la recherche des réfractaires au STO ² et parmi les personnes arrêtées, il y avait effectivement trois réfractaires dont André Parot. Bien que ne figurant pas sur les classes recensées, ni sur celle des personnes recherchées par la gendarmerie, celui-ci n'avait pas répondu à plusieurs convocations de la Feldkommandantur.

De plus, les Allemands soupçonnent l'Hôtel d'Anjou d'être un refuge pour les réfractaires au STO ou pour les personnes en situation irrégulière et même de favoriser leur fuite vers l'Espagne. En effet, les Allemands découvrent sur le fils Parot une carte de la

frontière espagnole et les principaux points de passage. Ce dernier précise que lui seul était concerné par ce plan.

Au cours des opérations, André Parot, profite d'un moment d'inattention des gendarmes allemands et s'enfuit. Il se réfugie dans les bois de Gennes, près de la Magdeleine.

Les Allemands, furieux, menacent la population de représailles : prise d'otages, versement d'une indemnité d'un million de francs par la commune de Gennes, couvre-feu de 21 h à 7 h et renforcement de la présence militaire allemande. Tout cela suscite, selon le rapport de gendarmerie, un "grand émoi de la population gennoise".

Persuadé de se rendre par la gendarmerie locale, André Parot est arrêté le 13 juin 1943. Les mesures de représailles sont alors levées.

Les trois membres de la famille Parot furent déportés en Allemagne, dont aucun ne revint.

Après un séjour à la prison d'Angers, ce fut le camp de Compiègne, puis le départ vers l'Allemagne.

Barthélemy PAROT (né à Limoges en 1878) partit le 15 janvier 1944 pour le camp de concentration de Buchenwald, où il décéda le 17 avril 1945.

Marie-Louise PAROT (née BOURREAU à Gennes en 1899) fut déportée le 20 janvier 1944 au camp de Ravensbrück, où elle fut exterminée dans la chambre à gaz le 6 mars 1945. Elle a reçu la mention **Mort pour la France**.

André PAROT (né à Pontivy le 13 février 1923) fut déporté le 2 septembre 1943 et prit le chemin du camp de Buchenwald. Devant la progression des troupes américaines, les SS évacuent les camps, puis regroupent environ 1100 prisonniers en provenance de différents camps, dans une grange à **Gardelegen** ³, à laquelle ils mettent le feu. Ce massacre fit 1016 victimes. André Parot y est brûlé vif le 13 avril 1945. Ce sont les Américains qui découvrent la tragédie.

1. Selon les RG, 9 personnes sont arrêtées, le rapport de gendarmerie parle, lui, de 11 personnes.

2. Le STO : Service du Travail Obligatoire. Instauré le 16 février 1943 par le gouvernement de Vichy, il obligeait les jeunes gens nés entre 1920 et 1922 à travailler pour le service de l'occupant (le plus souvent en Allemagne).

3. Gardelegen, ville de 13 000 habitants, se situe aujourd'hui dans le Land de Saxe-Anhalt.



Photo J C Duchêne

Plaque commémorative sur l'hôtel L'Aubergade



La Translayon à Gennes le 2 juin



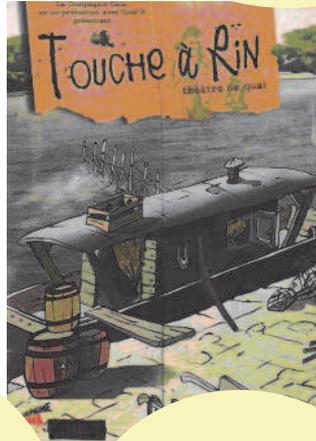
16h00 :
animations
«Voiles de Loire»
Association ISSEO et
jeux en bois sur la cale
et sur la Loire.



Dès 8h00 :
Accueil et départ d'une
randonnée familiale
(boucle de 10km à partir
des quais de Loire à
Gennes 3h de randonnée),
café/brioche offert au
retour.



10h45 :
Inauguration de la
Translayon (départ de la
mairie vers St Eusèbe)
12h00 :
vin d'honneur
au port de
Gennes-Les Rosiers.



21h00 :
spectacle théâtral
«Touche à Rin»
par la compagnie
GAIA
(spectacle gratuit)

19h00 :
repas de fouées et
dégustations de
produits locaux.

22h30 :
embrasement final
du pont et de l'île
de Gennes
et illumination de
bateaux de Loire.

Afin de protéger la biodiversité, le Conseil général adopte une nouvelle technique de fauchage raisonné



En 2010

Un fauchage complet des bords de route trois fois par an. Les accotements étaient entièrement fauchés.

En 2011

fin avril/début mai:

Une première coupe (partielle pour protéger les jeunes pousses du printemps). Une fauche de 1 m 50 à 1 m 80 (accotements larges), sauf les carrefours (deux passes) et 75 km de zones protégées (pas de fauche).

Juillet

Une deuxième coupe le plus tard possible. L'intégralité des accotements du Maine-et-Loire est fauchée. Pour assurer la sécurité des riverains, les fauchages seront adaptés autour des intersections et de certaines sorties dangereuses.

Septembre/octobre fauche uniquement si problèmes de visibilité avérés.

Information acquéreurs/locataires



Conformément au décret du 15 février 2005, les acquéreurs et locataires de biens immobiliers situés dans les zones couvertes par un plan de prévention des risques naturels doivent être informés par le vendeur ou le bailleur de l'existence des risques visés par ce plan.

De par décrets du 22 octobre 2010 le risque sismique est également pris en compte. Dans ce cadre, toutes les communes du département y sont exposées. Ce dispositif d'information sur le risque sismique entre en vigueur au 1^{er} mai 2011.

Pour en savoir plus, consultez www.prim.net

Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement – Arche Nord 925055 La Défense cedex standard 01 40 81 21 22 <http://www.developpement-durable.gouv.fr>



Réunion du 31 Janvier 2011:**Gestion de la forêt de Joreau :**

Le plan d'aménagement forestier présenté par l'ONF est validé et le programme de travaux 2011 est approuvé. Un parcellaire sera mis en place avec une signalisation par numéros. Les sentiers seront entretenus pour les parcelles 9, 10 et 13 et un cloisonnement sylvicole sera effectué (parcelle 17A) pour produire des arbres de qualité.

Par ailleurs, les tarifs de coupe de bois sont revus pour tenir compte de la qualité des bois et des contraintes éventuelles d'évacuation. (les tarifs retenus vont de 10 à 12€/le stère).

Convention de prestation pour l'accueil périscolaire :

Le Conseil Municipal approuve la convention proposée par la CAF pour une période allant jusqu'à fin Décembre 2014. Cet accueil périscolaire doit répondre au maximum aux besoins locaux par notamment la mise en place d'activités diversifiées.

Transactions immobilières :

- ♦ Le Conseil Municipal souhaite finaliser une acquisition de parcelles (d'une contenance totale de 5119m²) appartenant au CFP du Verger et sur lesquelles sont implantés l'accès au camping et des terrains de pétanque avec des infrastructures publiques d'éclairage et de stationnement. Cette acquisition décidée en 1997 sera conclue pour l'euro symbolique.
- ♦ Le Conseil Municipal décide de vendre un surplus du domaine privé de la commune de 40 m² au propriétaire riverain au prix de 10 € le M² dans le quartier de la Harielle.
- ♦ Pour l'aménagement de logements Rue du 8 Mai, les devis du SIEMML pour la desserte en électricité et télécommunications est accepté pour un montant de 12 351,71€. L'extension de distribution d'eau potable sera prise en charge par le Syndicat de Coutures.
- ♦ Pôle scolaire : Une subvention sera demandée dans le cadre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux).
- ♦ Après avoir pris connaissance des différentes solutions de restauration scolaire et de leurs avantages et inconvénients, le Conseil Municipal décide d'opter (par 13 voix contre 5) pour une restauration de type office, en liaison, telle qu'elle existe actuellement. Il décide également de prévoir une ligne de self. (voir p3)

Autres sujets abordés : Renouvellements de contrats aidés - Modifications de la régie de recettes - Consultation par le Centre de Gestion pour le contrat d'assurances - Renonciation à droit de préemption - Organisation des élections cantonales...

Réunion du 28 Mars 2011.

Cette réunion a été consacrée au vote des différents budgets, des taux des impôts locaux (maintenus au même niveau qu'en 2010) et des diverses subventions.

Autres points abordés : Taxe locale d'équipement versée par un contribuable alors qu'il aurait dû en être exonéré - Renouvellement à compter du 1/4/2011 du bail commercial de la cellule occupée par Vivéco- Convention de servitude sur un chemin rural dans le secteur de Milly signée avec un agriculteur - Décisions concernant la gestion du personnel communal...

Réunion du 18 Avril 2011 :**Urbanisme :**

1- Après présentation par la SPLA de l'Anjou et Maine et Loire Habitat de différentes options dans l'aménagement de l'îlot du Grand Moulin dans le bourg de Gennes, le conseil municipal a débattu sur les critères à retenir dans cet aménagement, à savoir : mise en valeur du patrimoine hydraulique et paysager, prise en compte des besoins exprimés en surface commerciale et en logements accessibles aux jeunes ménages et aux personnes vieillissantes, contraintes financières, amélioration de la circulation dans le centre bourg...

Le Conseil municipal décidera ultérieurement du projet retenu.

2- AVAP : L'élaboration de l'AVAP (aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine, ex ZPPAUP) est en cours sur la commune. Pour se conformer à la réglementation qui vient d'être modifiée, le Conseil Municipal met en place une commission composée de divers représentants de l'Etat et de l'administration et d'élus ou de représentants qualifiés.

SIEMML :

- ♦ Le Conseil Municipal accepte le devis du SIEMML pour l'effacement des réseaux Rue de la Croix de Mission. (participation communale de 4815,05 €).
- ♦ Le SIEMML a réalisé une analyse énergétique de plusieurs bâtiments communaux. Afin de diminuer la consommation d'énergie il est décidé de lancer un audit sur deux bâtiments : l'Hôtel de ville (uniquement les logements) et le bâtiment qui abrite notamment le club house de l'ESGR.

Subventions :

- ♦ Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :
- ♦ à l'ESGR : 3000€ diminué du forfait de consommation d'électricité de 600€, ce qui équivaut au montant de subvention attribué par la commune des Rosiers
- ♦ au Comité des fêtes des Rosiers : 2500€ pour le feu d'artifice du 13 Juillet commun à nos deux villes.
- ♦ à l'association « Feufolies » : 1500€ pour l'organisation d'un festival métiers d'art et musical (sous certaines réserves).
- ♦ à l'association des Donneurs de sang : 75,37€ pour remboursement des frais engagés dans le cadre du « Parcours du cœur ».
- ♦ au Berlot : 440€ en remboursement des frais de restauration engagés pour les acteurs du spectacle « Cité de Verre ».

Réseau gaz :

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer des contrats avec Total Gaz pour six bâtiments communaux, ceci dans le cadre du projet de réseau dont la faisabilité est en cours d'étude.

Etang de Joreau :

Le Conseil Municipal valide le projet du PNR pour les travaux de valorisation écologique autour de l'étang de Joreau. Ces travaux dont la nature a été plusieurs fois revue en fonction des différentes études réalisées seront financés à 80% par la région.

Autres points abordés : Renonciation à droit de préemption...

N.B. Les comptes rendus complets des réunions de conseil municipal sont affichés à la porte de la mairie après chaque séance, sous huitaine.

Vous désirez faire paraître un article ?

N'hésitez pas à communiquer vos dates, vos textes et photos d'événements passés ou à venir de préférence sous format informatique à la Mairie ou à gennes-infos@ville-gennes.fr et ce avant le 25 juin

